

NOM et Prénom de l'élève : Classe :

Fiche de liaison et d'orientation et aide à la saisie des vœux Elève de 3^{ème} ou d'une action MGI

L'orientation

L'orientation est un processus concerté entre la famille et l'équipe pédagogique qui aboutit à une décision d'orientation pour l'une ou plusieurs des voies d'orientation possibles :

- 1^{ère} année de CAP
- 2nde Professionnelle
- 2nde Générale et Technologique

L'affectation

La procédure d'affectation est informatisée. Elle prend en compte :

- les vœux de l'élève : **3 vœux maximum en conformité avec la décision d'orientation**
- la capacité d'accueil de la formation souhaitée
- les notes de l'élève (cf. p.4).

● En Seconde professionnelle ou 1^{ère} année de CAP (PAS DE SECTORISATION)

Attention : Dans certaines sections, le nombre de demandes est supérieur à la capacité d'accueil : il importe de bien s'informer et il est conseillé de faire 3 vœux. Voir le taux d'attractivité des formations [Nombre de demandes / Nombre de places] sur le site internet du Rectorat : <http://www.ac-nice.fr/orientation/bilanaffectation>

● En Seconde générale et technologique (SECTORISATION)

☐ Le VCEU 1 ou le VCEU 2 porte au choix sur :

- un enseignement d'exploration non sectorisé (PAS DE DEMANDE DE DEROGATION)

⇒ les élèves du secteur et hors secteur sont affectés en fonction de leur barème et des capacités d'accueil

- un enseignement d'exploration sectorisé : réservé en priorité aux élèves du secteur, ce type d'enseignement n'est accessible aux autres élèves que sur **DEROGATION** en indiquant le ou le(s) motif(s) et en joignant les pièces justificatives indiquées ci-dessous :

- ☐ Handicap : *décision de la commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (MDPH)*
- ☐ Prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé : *avis du médecin scolaire ou convention Hôpital / Education nationale*
- ☐ Boursiers au mérite : *avis d'imposition 2011 photocopié dans son intégralité sur lequel figure le revenu fiscal de référence*
- ☐ Boursiers sociaux
- ☐ Fratrie (frère ou sœur présent dans l'établissement à la rentrée 2012) : *fournir un certificat de scolarité de la rentrée 2012*
- ☐ Parcours scolaire particulier (liste précisée sur le site des Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale)
- ☐ Convenance personnelle (courrier à adresser au Principal).

⇒ les élèves du secteur sont prioritaires et les élèves hors secteur bénéficient de points en fonction de leur situation

☐ Le VCEU 3 porte obligatoirement sur le lycée de SECTEUR.

Attention : Un contrôle strict des adresses sera effectué au moment de la saisie des vœux et de l'inscription.

Rappel : seule l'adresse du représentant légal est prise en compte pour la domiciliation de l'élève.

Les pièces suivantes, selon les situations, pourront vous être demandées :

- ⇒ avis d'impôt sur le revenu (consultation de l'original : adresse ou rattachement de l'enfant)
- ⇒ ou en cas de changement de domicile : bail
- ⇒ dans les cas de séparation, l'ordonnance du juge aux affaires familiales

L'inscription

Lorsque vous êtes informé de l'affectation de votre enfant, il est **impératif** de procéder à son **inscription dans les délais** précisés par l'établissement d'accueil.

Un élève affecté qui ne s'inscrit pas dans les délais impartis voit sa place attribuée à un autre élève.

Pour toute information, vous pouvez contacter le professeur principal, le COP ou tout autre membre de l'équipe et consulter :

- Rectorat : le Guide ONISEP « Après la 3^{ème} » et le site internet : <http://www.ac-nice.fr/orientation>
- DSDEN* des Alpes Maritimes : le site internet <http://www.ac-nice.fr/ia06/> (« élèves et parents » > « lycées »)
- DSDEN* du Var : le site internet <http://www.ac-nice.fr/ia83/> (« élèves et parents » > « orientation/affectation »)

* Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

N° Identifiant élève : Date de naissance :

Nom de l'élève : **Prénom :** ☐ Fille ☐ Garçon **Classe :**

Nom du responsable légal de l'élève :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Classe actuelle : ☐ 3^{ème} Générale ☐ 3^{ème} Prépa-pro ☐ Action MGI

Redoublant de 3^{ème} ☐ oui ☐ non

LV1 : LV2 :

Ou coller ici l'étiquette SCNET

A

DEMANDE d'orientation de la famille avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre :

☐ Seconde professionnelle : en lycée professionnel ☐ ou par apprentissage ☐
☐ 1^{ère} année de CAP : en lycée professionnel ☐ ou par apprentissage ☐
☐ Seconde générale et technologique
☐ Seconde spécifique (hôtellerie, danse, musique)
☐ Redoublement
☐ Autres (précisez)

Rang vœu	2 GT.....> 2 PRO, 1CAP.....>	Enseignements d'exploration * ou Formations souhaitées	3 vœux maximum	Etablissement : Nom / Ville
1				
2				
3				

(*) La liste des enseignements d'exploration et des formations peut être consultée sur le « Guide ONISEP après la 3^{ème} » et les sites internet indiqués en 1^{ère} page.

Date et signature du responsable légal :

A remettre au Professeur Principal avant le :

B

Proposition(s) du conseil de classe au 3^{ème} trimestre
(se prononcer sur toutes les voies d'orientation, y compris sur celles non demandées par la famille)

	OUI	NON
☐ 2 ^{nde} GT / spécifique	☐	☐
☐ 2 ^{nde} professionnelle	☐	☐
☐ 1 ^{ère} année CAP	☐	☐
☐ Redoublement de 3 ^{ème}	☐	☐

Recommandation :

Date et signature du chef d'établissement :

C

Réponse de la famille

☐ J'accepte la proposition du conseil de classe qui devient décision d'orientation et je complète le **cadre G**
☐ Je n'accepte pas la proposition du conseil de classe et je demande un entretien avec le chef d'établissement

Date et signature du responsable légal :

D

Décision du chef d'établissement (ou de son représentant) après entretien avec la famille

☐ 2 ^{nde} GT / spécifique	☐ 1 ^{ère} année CAP
☐ 2 ^{nde} professionnelle	☐ Redoublement

En cas de désaccord après entretien avec la famille, motivation de la décision :

Date et signature du chef d'établissement :

NOM, Prénom de l'élève : Classe :

E

Réponse de la famille après entretien et décision du chef d'établissement

☐ **J'accepte** la décision du chef d'établissement et je complète le cadre **G** conformément à cette décision

☐ **Je n'accepte pas** la décision du chef d'établissement et :

1 - je fais appel dans un délai de 3 jours, à compter de la notification de la décision du chef d'établissement, pour l'entrée en :

☐ 2nde GT / 2nde spécifique

☐ 2nde professionnelle

☐ 1^{ère} année CAP

Je peux :

- Envoyer une lettre de motivation au président de la commission par l'intermédiaire du chef d'établissement et/ou
- Présenter moi-même le cas de mon enfant. Dans cette éventualité, j'en fais la demande écrite auprès du chef d'établissement. Il la transmettra au président de la commission qui fixera le jour et l'heure où je devrai me présenter.

Important : la décision rendue par la commission d'appel est définitive.

2 - en cas d'appel non satisfait, je choisis :

Rang vœu	2PRO/ 1CAP	Formations demandées en cas de rejet de l'appel	Etablissement : Nom / Ville	Internat Demi-pension
1				☐ Int. ☐ D-P
2				☐ Int. ☐ D-P
3				☐ Int. ☐ D-P

Date et signature du responsable légal

F

Cadre réservé à la commission d'appel

Décision d'orientation en :

- 2nde GT / 2nde spécifique
- 2nde professionnelle
- 1^{ère} année CAP

Oui

Non

☐

☐

☐

☐

☐

☐

Date, Nom, Prénom et signature du Président de la commission d'appel :

Motivation en cas de refus :

G

Affectation sollicitée par la famille après décision d'orientation

Attention : les vœux d'affectation doivent être conformes à la décision d'orientation.

En l'absence de vœux conformes à la décision d'orientation, la Direction des services départementaux de l'Education nationale ne pourra pas assurer l'affectation de votre enfant en établissement public (L'établissement saisira : « SANS VŒU » et seules les places restées vacantes en lycée professionnel pourront vous être proposées).

☐ ETABLISSEMENT PUBLIC

Rang vœu	2GT.....> 2PRO, 1CAP.....>	Enseignements d'exploration ou Formations souhaitées	Etablissement : Nom / Ville	Internat * Demi-pension
1				☐ Int. ☐ D-P
2				☐ Int. ☐ D-P
3				☐ Int. ☐ D-P

(*) Pour l'internat : 1) assurez-vous que cette mention figure dans l'intitulé de la formation. 2) il ne suffit pas de demander un internat pour l'obtenir. 3) Il est conseillé de vous renseigner auprès de l'établissement souhaité.

☐ APPRENTISSAGE

☐ ETABLISSEMENT PRIVE

Attention : Dans ces 2 derniers cas, vous ne serez pas affecté par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

L'inscription en lycée privé ou la recherche d'un contrat d'apprentissage relèvent d'une démarche personnelle de la famille

Date et signature du responsable légal :

NOM, Prénom de l'élève : Classe :

ACADEMIE DE NICE

Année scolaire 2012-2013

Fiche d'Aide à la Saisie Post 3ème

Cachet et Numéro de l'établissement

Décision d'orientation :

2nde Générale et Technologique : 2 GT ☐
 2nde Professionnelle : 2 PRO ☐
 1^{ère} année de CAP : 1 CAP ☐

Classe d'origine : ☐ 3^{ème} Générale ☐ 3^{ème} Prépa-pro ☐ MGI

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M ☐ F ☐

LV1 : LV2 :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

ou étiquette SCONET

A remplir par l'établissement

N° Identifiant élève :

Zone Géographique du domicile obligatoire :

--	--	--	--	--	--	--	--

A remplir par l'Etablissement : affectation demandée par la famille après décision d'orientation

Rang vœu	2GT, 2Pro, 1CAP	Libellé / code vœu : 3 vœux maximum								Etablissement : Nom / Ville	Internat * Demi-pension
1		Libellé :									☐ Demi-pension
		Code :									☐ Internat
2		Libellé :									☐ Demi-pension
		Code :									☐ Internat
3		Libellé :									☐ Demi-pension
		Code :									☐ Internat

(*) Pour l'internat : 1) assurez-vous que cette mention figure dans l'intitulé de la formation. 2) il ne suffit pas de demander un internat pour l'obtenir. 3) Il est conseillé de vous renseigner auprès de l'établissement souhaité.

Notes élève : moyenne annuelle à saisir quand les notes n'ont pas pu être intégrées par NOTANET

Français	Maths	LV 1	S.V.T	Sc. Phys	Hist-Géo	E.P.S	Arts Plastiques	Techno	Musique	Vie Scolaire	Compétences artistiques

Pour les formations en LP ou sur machines dangereuses

Date de la visite :

Avis médical :

Apte Vœu 1 ☐ Vœu 2 ☐ Vœu 3 ☐

Signature et cachet du médecin scolaire :

Apte au travail sur machines dangereuses oui ☐ non ☐

Cas médical (signalé au médecin responsable départemental) oui ☐ non ☐

Ce document est à conserver par l'établissement d'origine